

## RENTÉE DE SEPTEMBRE 2026 : INFORMATIONS COLLÈGE

Chers parents,

Afin de permettre à tous de préparer la rentrée de septembre 2026, nous vous transmettons les renseignements suivants. Vous saurez ainsi comment s'organisent les premiers moments de votre enfant dans l'établissement, après les vacances d'été.

En vous souhaitant une belle période estivale,

Annie CAYREL  
Chef d'Établissement

### MARDI 1 SEPTEMBRE : RENTÉE DES SIXIÈMES

- Accueil café à partir de 09h00
- 10h – 12h Prise en charge des élèves par les professeurs principaux.  
Pour cette première journée, il est souhaitable que les parents amènent la totalité des fournitures scolaires de leurs enfants.
- 12h : repas au self. Pour ce premier jour, le repas est offert à tous les élèves (externes et demi-pensionnaires)
- 13h30 : Suite de la matinée avec les professeurs principaux et visite de l'établissement et de ses abords.
- 16h30 : goûter offert sur la cour de récréation.
- Fin des cours à 16h50. Départ vers les bus encadrés par les adultes.
- Mercredi 2 septembre : 8h05 – 12h, cours normaux.

#### **Horaires 2025/2026 de l'établissement :**

- Ouverture à 07h30.
- Cours de 08h05 à 12h00 et de 13h20 à 16h50.

#### **Étude surveillée :**

- De 17h à 17h50 pour les élèves qui s'inscrivent. L'inscription se fait à partir de la rentrée, valable pour l'année.

#### **Cantine :**

- Ouverte les lundis, mardis, jeudis et vendredis. L'inscription se fait à l'année. Un repas peut-être pris occasionnellement. Les tickets sont vendus par carnets de 5 ou de 10, à la récréation du matin pour les élèves, aux parents uniquement avant 9h. Les tickets non utilisés seront remboursés en fin d'année. Dans le cadre de l'association sportive du mercredi : les élèves s'organisent avec leur enseignant d'E.P.S. et doivent apporter un repas froid.

#### **Facturation :**

- La facturation interviendra en début d'année, avec diverses modalités de paiement possibles. Pour tout renseignement, veuillez prendre contact avec le secrétariat ou la direction.

**Un acompte de 100 € est demandée à la rentrée, par chèque, à l'ordre de « OGEC Sainte-Foy ».**

**Ceci est obligatoire.**

#### **Assurance scolaire :**

- Fournir à la rentrée une attestation de son assureur couvrant l'intégralité de l'année scolaire, en individuelle accident et responsabilité civile pour chaque enfant. A remettre au professeur principal.

#### **Livres et fournitures scolaires :**

- En collège les livres sont fournis gratuitement à la rentrée. Ils doivent être couverts dès les premiers jours de façon à les restituer en bon état à la fin de l'année ; les livres détériorés seront facturés à la famille.

#### **Bourses de collège :**

- Une information vous sera communiquée à la rentrée. Il convient de respecter avec rigueur les délais indiqués pour la constitution du dossier et sa remise. Le secrétariat fera le lien avec les familles concernées.

#### **Accueil / heures d'ouverture du secrétariat :**

- 7h45-12h et 13h30-17h30